

Bd de la Woluwe 58 Woluwedal
Bruxelles 1200 Brussel
Tel. : +32 (0) 2 373 00 00
Fax : +32 (0) 2 373 00 10
R.P.M. – R.P.R. Bruxelles
T.V.A. – BTW BE 0 426 184 049

Bruxelles, le 13 novembre 2015

Cher Actionnaire,

Concerne: Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2015 à 09h00

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** des actionnaires de notre société qui se tiendra le **16 décembre 2015 à 09h00** au siège social de Cofinimmo, Bld de la Woluwe, 58 à 1200 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour disponible sur notre site internet <http://www.cofinimmo.com/relations-investisseurs/information-actionnaire/assemblees-generales.aspx>

Dans le cadre de cette Assemblée Générale Extraordinaire, vous trouverez également sur notre site internet:

1. Le rapport du Conseil d'Administration conformément à l'article 604 du Code des Sociétés ;
2. Les modalités de participation ;
3. Une annonce de participation ;
4. Une procuration.

Il est rappelé que pour pouvoir être adoptées, les modifications statutaires requièrent les trois-quarts des votes émis à l'assemblée.

Dans l'hypothèse où l'assemblée du 16 décembre 2015 ne recueillerait pas le quorum de présence légalement requis, une deuxième assemblée sera organisée au siège social le **6 janvier 2016 à 9h00**, pour délibérer sur le même ordre du jour. Pour assister à cette assemblée ou s'y faire représenter, les actionnaires voudront bien se conformer aux dispositions de l'article 20 des statuts.

Nous vous prions d'agréer, cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.



André Bergen
Président du Conseil d'Administration